



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

PROFIL

Vol. 23, no 2

Le magazine des coopératives funéraires du Québec



Marie-Claude Savard

Ces deuils qui transforment

5 pièges à éviter au salon funéraire

Les centres de soins palliatifs :
l'ultime accompagnement



DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

10 bonnes raisons

PAR MON ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE...

1. Je réalise des économies sur les services funéraires.
2. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
3. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
4. J'adhère à une entreprise qui correspond à mes valeurs d'entraide, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'ai accès au programme Solidarité (soutien financier lors de la perte d'un enfant).
6. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
7. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
10. Je joins un réseau qui compte plus de 150 000 membres présents partout à travers le Québec.



Marie-Claude Savard

Ces deuils qui transforment

Photo : François Lafrance

Enfant unique, Marie-Claude Savard se retrouve sans père ni mère à 39 ans. Plutôt que de se laisser aller à l'amertume devant le vide familial créé par leur départ, elle préfère se mettre à l'œuvre pour redéfinir sa vie. De nouvelles valeurs émergeront de cette période difficile, et c'est avec courage qu'elle entreprendra des changements importants qui bouleverseront son quotidien... ainsi que son entourage. Du coup, ce petit bout de femme perdra bon nombre de repères sécurisants. Loin d'être découragée par ce branle-bas de combat, elle placera chaque morceau de sa nouvelle vie avec la certitude d'avancer dans la bonne direction. Ces deuils, bien que souffrants, lui ont apporté un équilibre intérieur qui se reflète sans réserve dans ses rires comme dans ses pleurs, et qui témoigne d'une âme mûrie par l'effet de l'épreuve.

Par Maryse Dubé
marysedube@fcfq.qc.ca

En peu de temps vous avez perdu votre père et votre mère. Dans quelles circonstances sont-ils décédés ?

Mon père est décédé en août 2008, il souffrait d'emphysème depuis quelques années mais les symptômes venaient à peine d'apparaître. Il a été hospitalisé brièvement en juillet pour insuffisance pulmonaire. Un mois plus tard, je suis allée chez lui pour déjeuner et je l'ai trouvé mort dans son lit. Je dois dire que ce fut un choc, parce que mon père n'avait que 60 ans, et le personnel médical lui donnait encore 5 à 10 ans de qualité de vie. Alors je m'attendais à l'avoir encore pour un bon bout de temps. Deux jours après son décès, ma mère est allée à la clinique pour une toux. C'est une femme qui courait les marathons et qui était en pleine forme. Ils ont diagnostiqué un cancer du poumon en phase terminale, elle qui n'avait jamais fumé. On lui donnait trois mois. À l'âge de 37 ans, je me voyais perdre mes deux parents coup sur coup... Finalement, ma mère est décédée un an et huit mois après la mort de mon père.

Aviez-vous eu le temps de faire le deuil de votre père ?

Je ne le sais pas. Il y a tellement de choses à faire quand quelqu'un tombe malade. C'est un vrai tourbillon. J'étais

beaucoup dans l'action et j'ignore jusqu'à quel point c'est bon ou pas. Des fois, je me demande si j'ai bien vécu ce deuil étant donné que j'étais tellement occupée par la maladie de ma mère.

Comment avez-vous réagi quand vous avez trouvé votre père ?

Le premier contact avec la mort n'est jamais évident. Mais trouver un mort dans son lit, ça c'est paniquant. Quand je suis entrée chez mon père, je sentais que quelque chose n'allait pas. Je savais que j'étais en train de vivre un moment anormal. Puis, lorsque je l'ai vu, j'ai gelé, comme si j'étais anesthésiée. Les nerfs me tenaient debout, un peu comme un champ magnétique tient des morceaux ensemble. J'étais paniquée, le cœur me débattait et je ne savais pas quoi faire. J'avais l'impression que je me déplaçais lentement, tout était décalé. Finalement j'ai appelé le 911. Ils l'ont amené à l'hôpital pour constater son décès et là, tout s'est effondré à l'intérieur de moi. Par contre, le fait d'avoir trouvé mon père mort a été une expérience très importante pour me préparer à la mort de ma mère.

Le fait d'avoir trouvé mon père mort a été une expérience très importante pour me préparer à la mort de ma mère.



Qu'en a-t-il été lors du décès de votre mère ?

Elle était à l'hôpital depuis peu de temps. Ma mère ne voulait pas aller aux soins palliatifs, car, pour elle, cela signifiait souffrir longtemps. On devait l'opérer le soir de Pâques, mais ma mère ne voulait pas d'acharnement thérapeutique, et je préférais parler à l'oncologue pour savoir si ça valait le coup. Je leur ai donc dit d'attendre afin de prendre une décision éclairée. Je suis rentrée chez moi le dimanche de Pâques à 21 h, et à 4 h du matin, ils m'ont appelée pour dire que ça n'allait pas du tout. Au moment où tout a commencé à vraiment mal aller pour ma mère, son cœur s'est arrêté. Quand je suis arrivée à l'hôpital quelques minutes après l'appel, j'ai eu dix secondes. Dix secondes de contact. Elle était en panique, les machines sonnaient, mais j'ai eu le temps de lui dire que j'allais être là et qu'elle ne serait pas seule. Comme j'avais déjà été en contact avec un mort, j'avais moins peur de vivre ce moment. On était ensemble, toutes les deux, puis j'ai pris sa main. J'étais contente d'être avec elle.

Comment vit-on le décès de ses parents quand on est enfant unique ?

Quand tu es enfant unique, ta vie tourne autour de tes parents la plupart du temps. Dans mon cas, j'étais vrai-

ment la seule qui pouvait les appeler ou aller les voir. Mes grands-parents étaient décédés, mon père était fils unique et ma mère avait deux frères avec qui elle n'entretenait aucun lien. Par conséquent, j'étais la seule à vivre leur mort avec autant d'intensité. Cependant, même si j'ai eu beaucoup de chagrin et de colère, je ne suis pas sortie de là aigrie. Quand mes parents sont morts, oui j'ai perdu mes repères, mais depuis, j'en ai trouvé d'autres qui sont beaucoup plus ancrés en moi. C'est ce qui fait que je me sens plus solide aujourd'hui.

Vous mentionnez que la relation avec votre mère s'est transformée vers la fin. Était-ce votre souhait ?

Mes parents étaient divorcés depuis de nombreuses années. Ma mère m'a élevée seule. C'est clair qu'on vivait en symbiose, ce qui parfois était malsain. Pendant sa maladie, ce n'était pas toujours facile entre elle et moi. Ce fut une longue période de prise de conscience où j'ai revisité ma relation mère-fille. J'ai pris soin de ma mère toute ma vie. J'étais en quelque sorte la mère de ma mère. Elle avait laissé son emploi à l'âge de 50 ans et c'est moi qui la faisais vivre en attendant qu'elle se remette sur pied... jusqu'à ce qu'elle tombe malade à 59 ans. C'est là que j'ai décidé de reprendre mon rôle d'enfant. Toute ma vie, je m'étais occupée d'elle, et où ça nous avait menées ? Pas à bon port, de toute évidence. Souvent, j'avais l'impression qu'il fallait que je m'occupe de tout le monde pour être aimée. Me faire violence pour répondre à des attentes était tout à fait normal. Maintenant, je n'accepte plus de rester coincée par les attentes des autres et je suis capable de vivre des grands bonheurs.

Ça prend du courage pour entreprendre ce genre de démarche en de telles circonstances.

Je n'avais pas le choix. Je trouvais ça difficile, car vu sa maladie, je me disais que ce n'était pas le moment. Mais si je ne saisisais pas l'occasion pour rétablir la situation avant sa mort, je savais que je le regretterais. Avec mon père, l'essentiel avait été dit. Mais avec ma mère, tout le chemin était à faire. Des fois, je me dis que ce n'est pas pour rien qu'on a eu 20 mois pour démêler notre relation. C'était compliqué et j'avais l'impression d'être cruelle par moment. J'avais deux thérapeutes pour m'aider. Délimiter la place de l'aidant naturel et la place de l'enfant, ce n'était pas évident. Sans compter que parfois, les travers de ma mère me tapaient sur les nerfs. Évidemment, après on se sent coupable d'avoir eu un tel sentiment. Mais ça ne sert à rien de se culpabiliser, on est des êtres humains et on fait du mieux qu'on peut dans les situations qu'on vit.

Quand mes parents sont morts, oui j'ai perdu mes repères, mais depuis, j'en ai trouvé d'autres qui sont beaucoup plus ancrés en moi.



Comment votre mère a-t-elle réagi ?

Ma mère avait l'habitude de se fier sur moi. Par exemple, elle voulait que je lui trouve un groupe de soutien. De mon côté, je voulais qu'elle reprenne sa vie en main; je l'ai donc invitée à chercher par l'entremise de Google. Je savais, pour l'avoir vérifié, qu'elle trouverait dès le premier résultat. Comme je refusais de faire les démarches pour elle, on s'est chicanées parce qu'elle se sentait rejetée. Je devais être ferme avec elle, afin qu'elle reprenne son pouvoir. Finalement, non seulement elle s'est trouvé un groupe de soutien, mais elle a été bénévole et est devenue un modèle. En bout de ligne, quand elle est décédée, ce n'était plus la même femme. Elle était en paix avec elle-même et j'étais fière d'être enfin sa fille. Il y a eu une transformation de part et d'autre, on a fini par se rejoindre et se quitter en paix.

Après son décès, vous avez pris trois mois d'arrêt de travail. Comment les avez-vous passés ?

Au début, je me tenais occupée. On a besoin d'approprier le vide, vous savez. Comment fait-on ça? Le premier réflexe est de le remplir. Et c'est ce que je faisais. J'essayais de me reposer, mais en même temps je n'en avais pas le goût. Alors j'ai fait du ménage; j'ai lavé mes fenêtres, j'ai fait du lavage et du repassage. Ça m'aidait à décrocher. Après trois semaines, ce sont les émotions qui sont remontées. J'ai dû apprendre à vivre avec la douleur, apprivoiser la nouvelle réalité. C'est bien beau de se tenir occupé, mais la douleur, il faut la vivre. J'ai pleuré beaucoup. Puis, j'ai eu le goût de reprendre la vie, mais pas de la même façon.

Diriez-vous que le deuil vous a permis une ouverture sur une vie nouvelle ?

À travers les deuils, il y a une redéfinition de soi. Je dirais même qu'il y a parfois une renaissance. Paradoxalement, le deuil raccroche à la vie. On apprend à mieux vivre et de manière plus authentique. On ne vit plus nécessairement les mêmes choses et on va à l'essentiel. C'est une occasion de faire le point et de réévaluer les choix qui ont été faits. Ça se traduit différemment d'une personne à l'autre, mais dans mon cas, je me suis sentie libérée d'énormément de peurs et d'angoisses. C'est ce qui m'a permis de me séparer de mon conjoint et de quitter mon travail à *Salut Bonjour*.

Je ne pouvais plus construire ma vie sur des considérations de stabilité. J'avais besoin de plus d'espace. J'avais besoin d'être plus libre encore. Je travaillais tout le temps, ça ne pouvait pas être ça la vie. En tout cas, ce n'était plus ce que je voulais. Avec la mort de mes parents, mes valeurs ont changé, maintenant je suis moins attachée aux résultats.

On est porté à croire qu'il est plus difficile de vivre un deuil quand le décès est subit que lorsqu'on a le temps de se préparer. Est-ce le cas ?

J'ai essayé d'analyser après coup avec des amis. Je ne sais pas si une chose est mieux qu'une autre. Honnêtement, c'est différent. Ça dépend de l'état de la relation. C'est sûr que dans le cas d'une mort subite, il y a plus de culpabilité et de remise en question, alors que dans le cas d'une maladie, tu as du temps pour réfléchir et dire ce que tu as à dire. Mais ça ne veut pas dire que les gens mettent ce temps à profit. Que ce soit un décès subit ou un décès annoncé, le deuil c'est le deuil. J'ai passé un an et demi avec mère, et pourtant, les mêmes émotions remontaient. Au début on est en déni, après on se sent coupable... on passe par les mêmes étapes finalement.

À travers les deuils, il y a une redéfinition de soi. Je dirais même qu'il y a parfois une renaissance. Paradoxalement, le deuil raccroche à la vie.



À l'adolescence, vous avez fait une dépression. Le fait de vivre deux deuils intenses dans un court laps de temps vous a-t-il fait craindre de perdre à nouveau votre équilibre ?

Personne n'est à l'abri, on peut toujours perdre l'équilibre. Évidemment, quand tu as fait une dépression, tu es plus à risque. Mais puisque j'étais déjà passée par là, je savais quoi faire et j'étais plus outillée. Le chemin avait déjà été défriché et ça ne m'inquiétait pas. Au contraire, rapidement je suis allée consulter, j'avais besoin d'aide professionnelle. Puis, je me suis remise à faire mon yoga et ma méditation. Il fallait que je m'accroche, que je sorte de chez moi et que je fasse quelque chose de positif. L'important était de rester en contact avec les autres, peu importe qui. Partager, s'ouvrir. Quand on s'ouvre aux autres, on reçoit. Souvent on a le réflexe de se refermer ou de faire semblant que tout s'est replacé. On ne veut pas imposer nos états d'âme à nos amis qui sont retournés à la vie normale après deux semaines. Mais le deuil, c'est long. C'est important de ne pas le mettre de côté, de ne pas abandonner, et de ne pas faire semblant que ça n'existe plus.



Vous avez écrit un livre¹ relatant vos deux dernières années; l'objectif était-il principalement thérapeutique ?

Un jour, je me suis réveillée à 4 h du matin et je me suis demandé si j'allais me souvenir de tout ça. Étant donné que je n'ai ni frère ni sœur, j'avais la charge de garder l'histoire vivante. Alors j'ai commencé à écrire. Je sentais le besoin d'aller me replonger là-dedans. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, mais ça me faisait du bien. J'ai été très honnête, j'ai dit les vraies choses. Dans la mort, parfois on idéalise, mais moi je n'ai pas voulu faire ça. Je n'ai pas ménagé de sensibilités et je n'ai rien censuré. Ce que j'ai écrit, c'est vraiment l'amour d'une fille pour ses parents, à travers la réalité des relations qui ne sont pas toujours faciles. J'ai écrit ce livre aussi pour aider ceux qui accompagnent un proche en fin de vie. C'est bon de se faire dire que ce n'est pas évident de changer un pansement. Que des fois tu es à bout et impatient. Vers la fin, je n'étais plus capable. J'ai souvent dit que le décès de ma mère a été un soulagement pour moi, mais il y a des gens qui ne comprennent pas. À un moment donné, c'est tellement intense et angoissant qu'il arrive une journée où tu es prêt à les laisser aller. Je voulais partager mon expérience, car souvent c'est ça la réalité. J'imagine que certaines personnes vont se reconnaître et peut-être, je l'espère, se déculpabiliser.



À un moment donné, c'est tellement intense et angoissant qu'il arrive une journée où tu es prêt à les laisser aller.

À présent, que reste-t-il de vos parents dans votre vie ?

Après leur décès, j'ai mis ensemble l'album photo de mon père et celui de ma mère pour créer une sorte d'archive. Lorsque je regarde tout ça à la lueur de ce que j'ai appris, je comprends mieux qui ils étaient. Quand les gens meurent, tu découvres leur univers personnel. Tu rencontres leurs amis aux funérailles et, à travers leurs témoignages, tu réalises qu'ils parlent de quelqu'un que tu ne connais pas. C'est comme si tu découvrais une nouvelle personne. Tu perds une mère, mais tu découvres la femme qu'elle était pour d'autres, les gens qu'elle a aidés. Quand mon père est décédé, je n'avais jamais réalisé auparavant qu'il était amoureux de la technologie. Jamais mon père ne me parlait de ça, alors je lui achetais des cannes à pêche pour sa fête. Avoir su, je lui aurais acheté un clavier sans fil. Je ne connaissais pas cet univers de lui. Je me dis que si à travers la mort on peut découvrir l'envergure des gens, rien ne nous empêche de le faire de leur vivant. Derrière les petites choses qui dérangent et qui limitent nos relations, il y a des richesses qu'on ne soupçonne pas.

¹ Orpheline, aux Éditions Libre Expression

La Gestion privée Desjardins : une vision globale, une approche distinctive et des valeurs coopératives

Une collaboration naturelle s'est depuis longtemps établie entre la FCFQ et la Gestion privée Desjardins. D'une part, notre vaste expérience en gestion de patrimoine sert très bien les intérêts des coopératives funéraires et de leurs membres. D'autre part, l'approche humaine et personnalisée qu'adoptent les quelque 80 professionnels de notre équipe correspond à la leur.

> Services fiduciaires

- Liquidation de succession

Question de léguer autre chose que des problèmes.

- Administration d'une fiducie

Question d'assurer la sécurité financière du conjoint.

- Administration en cas d'incapacité

Question d'éviter que les tribunaux ne décident pour vous.

- Administration d'un régime de protection

Question de bénéficier de notre appui pour souffler un peu.

> Services financiers

- Gestion discrétionnaire de portefeuille
- Gestion administrative

> Service de planification

- Planification financière

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Gestion privée Desjardins, veuillez communiquer avec un planificateur financier de votre caisse Desjardins.

Ce sont vos valeurs.
Et elles s'harmonisent aux nôtres.

gestionpriveedesjardins.com



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

5 pièges à éviter au salon funéraire

Par Maryse Dubé
marysedube@fcfq.qc.ca



Vous apprenez qu'un ami vient de perdre sa femme, et une visite au salon funéraire s'impose. Peu de gens sont à l'aise avec cette idée. Comme le chantait Jacques Brel, c'est triste de voir un ami pleurer. Le désarroi de ceux qui nous sont chers nous plonge au cœur de notre propre vulnérabilité. Et pourtant, qu'y a-t-il de plus touchant qu'une épaule offerte aux sanglots de l'autre, ou qu'une main chaude doucement posée sur la douleur des affligés.

Alors, on prend son courage à deux mains et on se prépare, en espérant ne pas avoir à y rester trop longtemps. Comme le malaise s'intensifie généralement à l'approche des condoléances, il arrive que certaines personnes trébuchent en paroles ou en gestes, de sorte que l'expérience devient rapidement désagréable au détriment d'une intention charitable. Peut-on y remédier? C'est plus difficile de rattraper une maladresse échappée. Il est préférable de prendre quelques précautions et d'essayer d'éviter les pièges dans lesquels il est courant de tomber.

1. Se diriger directement vers un parent ou une amie qu'on n'a pas vue depuis longtemps

On le sait, les funérailles sont propices aux retrouvailles. La parenté qu'on néglige, les amis éloignés... Plusieurs personnes renouent des liens relâchés par le temps. Dès lors, lorsqu'on aperçoit cousin Jean-Claude qui a maintenant un petit marmot, c'est bien tentant d'aller vers lui et piquer un brin de jasette avant d'offrir ses condoléances au principal intéressé. Sans aller jusqu'à ignorer ceux qui vous interpellent, vous pouvez gentiment mentionner que vous souhaitez tout d'abord offrir votre soutien aux personnes endeuillées. Cousin Jean-Claude comprendra très bien que ce n'est pas du snobisme, et que personne ne vous en tiendra rigueur.

2. Oublier la présence du défunt

La mort fait peur. Si on le pouvait, on ferait un détour pour ne pas la voir de près. Auparavant, on prenait le temps de se recueillir auprès du défunt qui était exposé. Avec la tendance croissante des funérailles en présence des cendres, il est plus facile de passer outre devant l'urne et d'ignorer qu'elle contient une vie qui vient à peine de se terminer. Prendre quelques instants pour se rapprocher du défunt permet d'aider à boucler la boucle, mais c'est aussi une marque de soutien pour ceux qui restent et qui traduisent chacun de vos gestes comme un hommage à l'être cher.

3. S'imposer

Pour ne pas avoir à faire face aux émotions qui surgissent, certaines personnes occuperont l'espace jusqu'à l'invasion.

Elles parleront fort, riront à l'excès, feront des blagues parfois déplacées. Par leur déplacement et leurs échanges bruyants, l'ambiance propre au recueillement s'en trouve ainsi altérée. Il est suggéré d'échanger de manière à ne pas troubler l'environnement empreint de respect devant la mort qui demeure un drame pour la plupart d'entre nous. Évitez aussi de parler de vos propres deuils, à moins d'y être invité. Ramener tout à soi est une façon de s'imposer. Dans un esprit de compassion, il est de mise de se concentrer sur la souffrance de ceux qui ont besoin de votre soutien. Par ailleurs, essayez de ne pas occuper l'espace autour du défunt au détriment des proches, afin qu'ils puissent entretenir une proximité avec l'être cher chaque fois qu'ils le désirent.

4. Laisser les enfants sans surveillance

Afin que les enfants puissent aussi prendre part aux rituels d'adieu, leur présence est encouragée au salon funéraire. Cependant, il va de soi qu'un encadrement de votre part est exigé. Trop souvent, on oublie que le lieu peut effrayer des enfants qui font face à la mort pour la première fois. Une certaine turbulence peut en découler. Votre rôle sera de leur accorder toute l'attention nécessaire dans le but de les aider à apprivoiser la mort et les émotions associées. Lorsque ceux-ci expriment le besoin de bouger, assurez-vous que leurs élans ne causent aucun préjudice. À la rigueur, apportez un petit jouet discret qui saura capter leur intérêt tout en étant adapté aux circonstances.

Dans un esprit de compassion, il est de mise de se concentrer sur la souffrance de ceux qui ont besoin de votre soutien.

5. Régler des comptes

Pourquoi des funérailles? Certainement pas pour régler des différends! Si vous êtes en froid avec votre belle-sœur, de grâce, une trêve est recommandée. Faites la paix quelques heures. C'est trop difficile? Évitez la belle-sœur! C'est impossible? Rappelez-vous alors pourquoi vous êtes là. Pour qui vous vous êtes déplacé. Parce que les émotions sont souvent à fleur de peau, un contrôle de soi sera d'autant plus exigeant. Mais combien salutaire pour les personnes présentes qui n'ont guère envie de voir l'ambiance s'alourdir par une escalade de bêtises ou un froid sibérien. Si le cœur vous en dit, l'heure pourrait même être à la réconciliation. Il n'est pas rare que la présence de la mort provoque des pardons souvent inspirés par la mémoire du défunt.

Pourquoi des funérailles ?

Parce que la mort est l'un des grands événements de la vie, il convient de l'aborder avec le plus grand respect.

Empreintes du décorum requis, les funérailles permettent un temps d'arrêt pour :

- **Prendre conscience** de la perte qui nous afflige
- **Rendre hommage** à la personne décédée
- **Dire adieu...** laisser partir l'être cher
- **Se solidariser** autour de ceux qui restent

AFIN DE :

- Mettre en relief ce qui a été légué
- Partager des souvenirs, échanger des réflexions
- Réunir les proches ainsi que la communauté
- Exprimer son chagrin et ses émotions
- Recevoir réconfort et soutien
- Laisser la musique et les rituels nous apaiser
- Amorcer le processus de deuil
- Retrouver le sens du sacré
- Poursuivre les traditions
- Transmettre nos valeurs aux générations à venir

*Des funérailles :
Pour le repos
des morts
et la paix
des vivants !*



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

PORTES OUVERTES

dans les coopératives funéraires

Venez nous visiter !
Le dimanche 30 octobre

Vous souhaitez visiter les installations du laboratoire, la salle de sélection, les salons funéraires, les véhicules ? Vous souhaitez poser des questions sur l'embaumement, la crémation, le travail dans le secteur funéraire ? Le personnel et les administrateurs de votre coopérative seront sur place pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

*Café et grignotines sur place.
Prix de présence et autres activités.*

Bienvenue à tous !



Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue, 9 h à 13 h

681, 1^{re} Avenue Ouest, Amos
200, 3^e Rue Est, La Sarre
10, rue Reilly, Rouyn-Noranda
431, 10^e Avenue, Senneterre
1746, 3^e Avenue, Val-d'Or
67, rue des Oblats Nord, Ville-Marie
1415, rue Royale, Malartic

Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent, 10 h à 13 h

286, St-Jean Baptiste Ouest, Rimouski
175, avenue Doucet, Mont-Joli

Coopérative funéraire Brunet, 10 h à 14 h

19, rue Principale Nord, Maniwaki
632, de la Madone, Mont-Laurier

Coopérative funéraire de la Capitale, 10 h à 15 h

525, rue Prince Édouard, Québec

Alliance funéraire du Royaume, 9 h à 13 h

520, boul. du Saguenay Est, Saguenay
345, St-Armand, Saguenay
599, chemin St-Thomas, Saguenay
2075, boul. Tadoussac, Saguenay
1000, rue du Boulevard, Saguenay
560, rue Simard, Saint-Ambroise

Coopérative funéraire des Deux Rives, 10 h à 16 h

693, av. Nérée-Tremblay, Québec

Coopérative funéraire de l'Estrie, 10 h à 13 h

485, rue 24-Juin, Sherbrooke

Maison Funéraire de L'Amiante, 10 h à 13 h

653, rue Pie XI, Thetford Mines

Coopérative funéraire Maska, 9 h à 12 h 30

5205, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe

Coopérative funéraire de l'Outaouais, 11 h à 15 h

1369, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau
16, rue Principale, Ste-Cécile de Masham (La Pêche)

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, 10 h à 16 h

435, Saint-Jacques, Napierville
226, Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington
5000, boul. Cousineau, St-Hubert
635, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

Résidence funéraire du Saguenay, 10 h à 13 h

2580, St-Dominique, Jonquière

Centre Funéraire Coopératif du Granit, 10 h à 16 h

3844, rue Québec Central, Lac-Mégantic

Mot de la directrice générale



Je vous livre le texte que j'ai partagé aux personnes présentes lors de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 22 juin 2011.

Bonne lecture.

*Brigitte Deschênes,
directrice générale*

Notre reconnaissance va vers chacune des familles qui nous ont choisis en cours d'année pour les accompagner en ces moments douloureux qu'est le décès d'une personne significative de leur vie.

Une grande marque de reconnaissance également à chacun des membres de l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay pour la qualité de leur engagement et de leur accompagnement que les familles ont qualifiée être très satisfaites à 95 %.

C'est un niveau de satisfaction que nous conservons depuis plusieurs années et nous en sommes particulièrement fiers, car nous mettons tout en œuvre à la Résidence funéraire du Saguenay pour que chaque personne se sente reçue et bien avec nous le temps qu'elle a à vivre près de nous.

Conseil d'administration

A chacun des membres du conseil d'administration, recevez toute notre reconnaissance pour la qualité de votre engagement et de vos décisions et surtout pour le support infaillible que vous offrez à votre équipe et à votre coopérative. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur chacun, chacune d'entre vous.

Grandir Ensemble

À la Résidence funéraire du Saguenay, il existe un grand service d'accompagnement : Grandir Ensemble. Nous soulignons, aujourd'hui, la qualité du travail de Mme Yvette Desjardins, coordonnatrice, de sa remplaçante en cours d'année, Mme France Sirois, et de chacun des animateurs(trices), pour leur grand engagement de soutenir et d'écouter les personnes qui souffrent du départ de quelqu'un de significatif dans leur vie.

Deux sessions ont été offertes aux endeuillés, soit à l'automne 2010 et au printemps 2011 où deux groupes d'adultes, un groupe d'enfants, un groupe de parents

et un groupe de conjoints ont été accompagnés en plus de quarante personnes qui ont été reçues individuellement.

Équipe de professionnels

Bien sûr, il y a aussi tous les précieux collaborateurs professionnels qui nous accompagnent et nous conseillent en cours d'année, tels que :

- M. André Hébert, c.a. et associé chez Raymond Chabot Grant Thornton et Mme Érika St-Pierre, c.a.;
- Me Josée Girard, notaire;
- Me Régis Gaudreault;
- Me Annie Tremblay et Me Sonia Bérubé, avocates chez Cain Lamarre Casgrain Wells;
- Me Sylvain Bouchard de Gauthier Bédard
- et tous les autres fournisseurs de services ou de biens de première qualité qui nous permettent de rencontrer nos objectifs professionnels. Que chacun d'entre vous se considère remercié sincèrement.

Fondations

Lors d'un décès, de nombreuses personnes acceptent de se faire présents pour représenter la fondation que la famille a choisie afin de recueillir les dons que les visiteurs vont offrir pour soutenir cette cause.

Par la qualité de leur présence et leur générosité, la somme des dons recueillis dans les salons est impressionnante et oscille aux alentours de 100 000 \$.

À chacune de ces personnes bénévoles, nous soulignons ici la qualité de votre représentation, de votre disponibilité et de votre travail. Merci beaucoup.

Représentations

En cours d'année, j'ai eu le privilège d'être choisie comme coprésidente d'honneur, avec M. Bruno Godin, directeur général de la Caisse Desjardins de Jonquière, pour la campagne 100/100 de l'église St-Dominique. Dans le cadre de cette levée de fonds, 700 000 \$ ont été remis à la Fabrique St-Dominique.

J'ai également été choisie comme présidente d'honneur du Club Lions Jonquière Métropolitain à l'occasion de leur campagne annuelle de financement pour laquelle la Résidence funéraire du Sague-

nay a contribué à amasser auprès de ses partenaires d'affaire une bourse de 4 500\$ qui a été redistribuée à Diabète Saguenay, Jonquière Médic et Les Enfants comme les autres.

Bien sûr que nous gardons l'intérêt de se faire présents lors des soupers bénéfiques des organismes de notre région, notamment :

- La Fondation UQAC;
- Tel-Aide;
- Crabes Lions;
- Fondation Châtelaine;
- Fondation du Cécep Chicoutimi;
- Chevaliers de Colomb Arvida;
- Club Kiwanis;
- Patro Jonquière,
- Club Rotary;
- Jonquière-Médic, M. Gaétan Tremblay, membre du conseil d'administration de la Coopérative est aussi membre du conseil d'administration de Jonquière-Médic.

En plus d'encourager ces causes que nous trouvons importantes, c'est également une belle occasion de fraterniser avec les organisateurs et le monde des affaires.

Nous prenons également le temps de participer à quelques tournois de golf qui supportent des causes tout aussi importantes, tels que :

- Le tournoi du Fonds de Dotation Santé Jonquière;
- celui de Palli-Aide;
- Les Elites;
- La Fondation Equilibre Saguenay-Lac-St-Jean;
- et bien d'autres.

Messe commémorative

Cette année, notre messe commémorative de novembre 2010 a eu pour thème « Les Porteurs de musique ». C'est d'ailleurs dans le cadre de cette messe que fut lancé officiellement l'organisme « Les Porteurs de Musique » pour qui l'événement a permis de recueillir une bourse de 3 000 \$.

Nous sommes également membres des organismes suivants :

- Réseau des professionnels en rituels funéraires;

- Fédération des coopératives funéraires du Québec où nous avons fait partie du comité spécial « pool de cercueils » ce qui nous a amené à visiter les installations de Cercueils Victoriaville que nous qualifions d'exceptionnelles.
- Nous avons en plus assisté au congrès annuel de la Fédération qui s'est tenu à Alma.
- Nous sommes aussi membres de la Corporation des thanatologues du Québec pour laquelle nous avons assisté au congrès annuel, à Québec, où notre stagiaire Mme Sophie Villeneuve-Dorval, a reçu une mention spéciale comme graduée du Collège de Rosemont, en plus d'assister au congrès de la N.F.D.A. à Toronto.
- Nous sommes également membre du conseil d'administration de la Fondation JAK qui assure un financement pour les services aux aîné(e)s.
- Nous sommes aussi membre de la Corporation des femmes d'affaires.

En ce qui concerne la formation, nous avons été particulièrement actifs cette année :

- formation avec le Collège Notre-Dame-de-Foy concernant les « Lois et règlements relatifs au domaine funéraire »;
- formation « Protocole en affaires... outil de communication essentiel » de l'Agence Line Lavoie;
- formation « Technique et éthique de transport pour les défunts »;
- Colloque du Centre de prévention du Suicide 02;
- Journée thanato à Québec par la Corporation des thanatologues du Québec;

Nous avons également accueilli les membres du Réseau professionnel en rituels funéraires et avons reçu de M. André Bouchard une formation sur les rituels funéraires au Québec.

Nous avons accueilli deux étudiantes stagiaires du Cégep de Rosemont : au printemps 2010, Mme Sophie Villeneuve-Dorval et au printemps 2011, Mme Camille-Léa Simard qui sont demeurées toutes les deux à l'emploi de la Résidence funéraire du Saguenay et qui assureront, nous le souhaitons, la relève à la Résidence funéraire.

À propos de la formation, je veux souligner l'apport important de Mme Violaine Gagné qui a assuré la formation du personnel, tout au cours de l'année, de manière plus pointue et particulière et qui l'a fait avec engagement et professionnalisme.

Dans le cadre de nos engagements, nous avons assisté à la conférence de presse du Centre de prévention du suicide 02 qui lançait sa nouvelle brochure qui a pour titre « *Après le suicide d'un être cher...* » et dont nous sommes très fiers d'être des partenaires de première ligne.

Nous avons également assisté à la conférence de presse du Bureau de normalisation du Québec qui lançait officiellement la norme funéraire au Québec et au Canada dont votre coopérative a fait partie du comité fondateur pour cette première norme par la présence de votre directrice générale, Brigitte Deschênes.

Cet exercice qui fut d'ailleurs très laborieux, mais combien riche d'échanges, d'expériences, de points de vue et d'ouvertures les uns envers les autres où il nous fut donné l'occasion de faire valoir l'importance de notre accompagnement auprès des personnes endeuillées.

Je souligne l'apport de M. André Bouchard qui a été pour ce comité un éclairer, un guide et un recueil de connaissances inestimables. M. Bouchard, j'ai été honorée de travailler avec vous dans ce comité et j'en garde souvenir comme étant un des moments les plus importants de ma carrière. Merci de votre engagement, votre disponibilité, votre générosité.

Reconnaissance

Nous sommes touchés de la reconnaissance que nous recevons de certaines organisations qui nous invitent à prononcer des conférences lors de leur congrès ou rassemblement annuel. Une reconnaissance qui cadre pourtant bien avec les objectifs que nous nous sommes donnés à la Résidence d'être reconnue comme une référence au Québec. Il n'en demeure pas moins que nous sommes conscients, lors de ces invitations, de la grande responsabilité qui nous incombe de rendre le message.

Parmi ces organisations, nous retrouvons notamment :

- l'Association provinciale des cimetières du Québec au printemps 2010;
- l'Association Aube et Lumière de Victoriaville à l'automne 2010;
- Humanis;
- le Cégep de Chicoutimi dans le cadre de la formation « Préposé aux bénéficiaires »;
- l'Association des femmes en église de St-Mathias lors de leur souper annuel de la Journée internationale des femmes;

- Canal Vox avec Stéphane Tremblay à l'occasion d'une émission sur le deuil;
- et finalement, Mme Sara Gagné, adjointe à la direction générale, a été invitée par Cible-Action à se rendre à Québec quelques jours pour participer, avec d'autres organismes du Québec, à l'élaboration du Programme d'attestation d'études collégiales en ressources humaines. Cible-Action qui a été présente en cours d'année dans notre organisation pour nous accompagner pour la gestion des ressources humaines.

Dans ce cadre de ressources humaines, nous avons également révisé et fait la mise à jour de l'exercice « Équité salariale » et avons conclu une entente de principes visant le renouvellement de la convention collective jusqu'en avril 2016.

Les priorités qui se dessinent pour la prochaine année sont bien sûr :

- la mise en place de notre site Web;
- la mise à jour de notre Guide des procédures;
- et l'obtention de la certification du Bureau de normalisation du Québec, la plus haute distinction funéraire du Québec dont nous sommes co-auteur et qui fut lancée officiellement à Québec le 2 juin dernier, tel que cité précédemment, et qui devient la référence au Québec. Nous attendons avec impatience la réponse de la réforme de la Loi sur les services de santé et des services sociaux que nous avons été invités à commenter d'ailleurs.

Dès le début de cette allocution, j'ai reconnu l'importance de chacun des acteurs de la réussite de la Résidence funéraire du Saguenay et je voudrais souligner plus particulièrement l'apport de Mme Sara Gagné qui, par la qualité de son travail et de son assistance constante me permet de réaliser nos objectifs et d'assurer une présence auprès des personnes endeuillées, là où est la source de ma mission, de mon engagement et de ma création.

Merci à chacun, chacune d'entre vous de vous faire proches de l'organisation, de vous faire proches de moi.

Brigitte Deschênes,
directrice générale

Les centres de soins palliatifs : l'ultime accompagnement

Par Maryse Dubé
marysedube@fcfq.qc.ca



Le premier centre de soins palliatifs a été inauguré à Londres en 1960; Montréal suivra en 1974 à l'Hôpital Royal Victoria. Depuis plus de trente ans, on a vu les centres de soins palliatifs se multiplier un peu partout au Québec. Certains sont logés dans une section spécifique d'un hôpital ou d'un CHSLD¹, d'autres ont pignon sur rue et ont généralement des ententes avec des organismes de santé. Ces centres ont pour mandat d'accompagner les personnes qui vont mourir en exerçant un contrôle sur la douleur, de manière à ce qu'elles puissent vivre leurs derniers jours en compagnie de leurs proches, dans un environnement apaisant et respectueux des émotions qui surgissent.

Le personnel infirmier et les bénévoles sont en étroite collaboration avec la famille afin de s'assurer qu'il y ait le moins de souffrance possible. C'est un accompagnement qui se fait en équipe, afin que le passage de la vie à la mort ne soit pas traumatisant. Quand on constate que le malade bouge plus qu'à l'ordinaire, que son comportement est inhabituel, qu'il semble inconfortable ou impatient, on est en droit de croire que les médicaments ne font plus effet. Les doses sont alors ajustées en conséquence. C'est important non seulement pour la personne en fin de vie, mais aussi pour les proches qui souffrent devant la douleur de celle-ci.

Il n'y pas d'heures de visites dans les centres de soins palliatifs. Les chambres sont aménagées pour accueillir un conjoint, un

parent, ou un ami jour et nuit. Habituellement, un petit salon est disponible pour les visiteurs, ainsi qu'une cuisinette pour les repas. Les gens peuvent même apporter et réfrigérer les plats favoris de l'être cher, dans le but de les lui servir au moment opportun.

Afin de soutenir ces organisations, il existe une association qui regroupe plus de 1200 membres comprenant des professionnels et des bénévoles². C'est beaucoup de monde pour une tâche qui semble a priori rébarbative. Sachant que cela implique de côtoyer la tristesse et parfois même la colère que suscite une mort imminente, quel profil doit-on avoir pour être bénévole auprès des mourants? Faut-il s'être *endurci* à la souffrance d'autrui? Avoir un vécu de deuil significatif? Être soi-même un « ressuscité » qui a vu la mort de près? Monsieur Gilles Cardinal, président du conseil d'administration de la coopérative Maska à Saint-Hyacinthe, est lui-même bénévole depuis huit ans pour un centre de soins palliatifs *Les Amis du Crépuscule*³. Il a généreusement accepté de nous rencontrer pour répondre à quelques questions.

Le cœur à la bonne place

Gilles Cardinal est un homme paisible et serein. En sa présence, on se sent bien. Son calme est contagieux et, à l'écouter parler, on comprend rapidement qu'il a le cœur à la bonne place. Déjà, c'est plus qu'il n'en faut pour y voir un modèle type de ceux qui choisissent ce genre de bénévolat... à une chose près, car les hommes sont plutôt rares. Tous ont cependant ce même désir d'aider les autres dans quelque chose de fondamental où le contact humain est primordial, et se disent privilégiés d'accompagner une personne en fin de vie.

Mais avant de s'impliquer auprès des mourants, on doit d'abord avoir réglé ses propres deuils, avoir vérifié sa capacité à côtoyer la mort et avoir évalué ses motivations, nous dira monsieur Cardinal. Dans son cas, c'est la mort d'un être cher qui a été l'élément déclencheur. « J'ai été fortement ébranlé par la mort de mon frère. Je l'avais accompagné ses deux dernières nuits. Ce fut un décès rapide que j'ai vécu comme un choc. À partir de là, j'ai décidé de quitter mon travail à 57 ans, et j'ai fait des démarches pour suivre la formation d'accompagnement aux soins palliatifs. »

La formation offerte par les organisations aborde habituellement la capacité d'écoute des participants. Être à l'écoute, c'est être capable de soutenir les longues périodes de silence

2 Réseau de soins palliatifs du Québec <http://www.aqsp.org/>

3 *Les Amis du Crépuscule*, 650, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y2

1 Centre hospitalier de soins de longue durée

qui entourent les mourants, sans vouloir à tout prix provoquer une conversation. « Toutefois, une simple petite question comme : *Trouvez-vous le temps long?* peut aider à démarrer un échange », précise monsieur Cardinal. De façon générale, les patients ont besoin de jaser. Principalement quand surviennent les périodes de solitude. Ils attendent quelqu'un qui ne vient pas, ou encore ils ont des craintes, des regrets ou des secrets à partager.

Parfois les confidences sont lourdes à recevoir. Parfois aussi des événements touchent plus particulièrement le cœur des accompagnants. Il est très difficile de voir un mourant attendre un fils ou une fille avec qui il était en froid, et de constater que l'ultime réconciliation ne se fera pas. Certaines personnes retardent leur mort dans l'espoir de vivre ce moment, et terminent finalement leur vie dans la tristesse et la désolation de n'avoir pu échanger des pardons.

Être à l'écoute, c'est être capable de soutenir les longues périodes de silence qui entourent les mourants.

D'une journée à l'autre, les bénévoles ne savent jamais à quoi s'attendre. Cependant, peu de gens sont dans le déni et espèrent encore une guérison au moment de mourir. Tous finissent par accepter, quand ils se sentent très faibles, qu'ils n'ont plus la force de se lever et plus le goût d'échanger avec les autres. C'est à ce moment qu'une transition se fait, qu'ils passent du déni à l'acceptation. Plusieurs demandent comment ça se passe quand on meurt. « Je leur réponds qu'ils n'auront pas peur, car j'ai pu constater que la plupart tombent endormis au moment où la mort vient les chercher. Ça se passe toujours dans la douceur, il n'y a rien de violent. » Néanmoins, ceux qui sont les plus sereins devant la mort sont les gens qui se sont intériorisés, tels les religieux et certaines personnes âgées, ajoutera monsieur Cardinal.

Face au déni

Et que fait-on devant la famille qui refuse d'admettre que l'être cher va mourir? « On ne les confronte jamais. À partir de l'évaluation que les médecins ont faite, on leur demande simplement à combien elles estiment les chances que la personne s'en sorte. Ça les aide à prendre conscience qu'une guérison est peu probable. Souvent s'installe alors une période de réflexion et un cheminement se fait. Quand les larmes se mettent à couler, c'est plus difficile pour les hommes, car ils ne savent pas pleurer. Il faut juste être près d'eux et attendre, parce qu'ils n'arrivent pas à parler, alors que chez les femmes c'est différent. »

Devant l'ensemble des émotions et des situations difficiles qui se présentent, comment peut-on se protéger d'un trop-plein d'émotion quand on agit comme accompagnateur? « Malgré le peu de temps passé avec ces gens, un lien authentique se développe. On finit par les aimer et on a de la peine quand ils partent. Alors, on fait attention pour ne pas s'épuiser et on fait ce qu'il faut pour se ressourcer. » Aux *Amis du Cré-*

puscule, des ateliers de ressourcement, des lectures et des symposiums sont proposés aux bénévoles et abordent certains thèmes, tels le pardon et la souffrance. Ce sont des occasions qui permettent de socialiser et qui offrent la possibilité de s'améliorer en tant qu'individu.

Dans un centre de soins palliatifs, on ne parle pas de curatif. C'est vraiment pour les personnes dont l'état de santé se détériore et qui ne sont plus en mesure d'être soignées. L'espérance de vie est de quelques semaines à trois ou quatre mois. Se peut-il toutefois qu'une rémission survienne? « Ce n'est pas fréquent, mais ça arrive », dira monsieur Cardinal. Les conditions ne se détériorent pas à la vitesse prévue et par conséquent, leur séjour risque d'être prolongé jusqu'à 6 mois. Comme ces centres sont réservés pour ceux qui en ont besoin à court terme, ils sont alors relocalisés. « Et là, les gens sont déçus de quitter l'unité, parce que c'est un lieu auquel on s'attache. » Sans doute est-ce dû à cette chaleur humaine qu'on ne retrouve pas souvent ailleurs.

Bien que ce soit un lieu où la mort est omniprésente, on y prend le temps de vivre avec humanité. Les personnes qui interviennent auprès des mourants sont plus attentives aux besoins exprimés et plus près des gens aussi. Devant la perte et le chagrin, ce qu'il y a de plus noble en l'humain cherche à s'exprimer, un peu comme si l'on souhaitait laisser pour dernière image celle de l'amour pour son prochain.

Alors que la vie nous échappe, peut-on se préparer à mourir? « Quand on apprend que nos jours sont comptés, on doit tout d'abord absorber le choc. Ensuite, on se retrousse les manches et on est prêt à se battre pour gagner. Tout le monde veut vivre. Mais en bout de ligne, on le perd quand même, le combat. L'important, c'est de dire tout ce qu'on a à dire à ceux qu'on aime avant de mourir. Échanger des pardons... faire la paix ». Et le rôle des accompagnateurs est essentiellement de les diriger vers cette voie. Au besoin, ils peuvent même les aider à faire certaines démarches : écrire une lettre, effectuer un appel, aviser un ami. Au dire de monsieur Cardinal, l'enrichissement personnel que procure cette expérience ne se mesure pas.

Bien que ce soit un lieu où la mort est omniprésente, on y prend le temps de vivre avec humanité.

Après le décès, les familles peuvent se recueillir auprès du défunt le temps qu'il faut pour faire leurs adieux de façon plus intime. Certaines personnes en profitent pour coiffer la personne décédée ou même la vêtir de ses vêtements préférés. C'est bénéfique pour les proches de poser des gestes qui traduisent leur affection, car ils permettent d'enclencher le processus de deuil en prenant la pleine mesure de la perte qui les afflige.



Gilles Cardinal

J'aimerais savoir

Vous vous posez des questions sur un sujet entourant la mort ou le secteur funéraire? Le mouvement des coopératives funéraires compte tout un réseau de personnes dévouées et compétentes qui se feront un plaisir d'alimenter ces pages.

Vous avez des questions? Faites-nous-les parvenir à :

Chronique J'aimerais savoir

Revue *Profil*

548, rue Dufferin, Sherbrooke (QC) J1H 4N1

Ou par courriel à profil@fcfq.qc.ca

Nous vous demanderons la permission avant d'inscrire votre nom.



Ma mère est décédée et j'aimerais qu'elle soit exposée. Puis-je effectuer moi-même son maquillage?

La plupart des gens ne savent pas qu'ils peuvent procéder à une partie de la toilette mortuaire. Il faut dire que normalement, la préparation du corps est faite au laboratoire par le thanatopracteur. Mais dans certains cas, il y a des exceptions. Par exemple, certaines religions exigent que la dernière toilette soit faite par des membres de leur communauté ou par la famille à partir de rituels bien précis. Dans ce cas, les gens viennent préparer la dépouille directement au laboratoire.

Au-delà de ces exceptions, un faible pourcentage des familles nous demande de procéder eux-mêmes au maquillage et à la coiffure lorsqu'il y a exposition du corps. D'emblée, nous sommes très ouverts et nous accordons notre soutien à chacune des étapes. Le corps est alors placé dans le cercueil ou sur une table de service. Bien sûr, l'embaumement et l'habillage ont déjà été faits. J'encourage cette pratique, car elle permet aux proches qui le désirent de prendre soin une dernière fois de l'être aimé. Cela ne peut qu'aider à bien amorcer le processus de deuil.

Cependant, ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec une telle démarche ne doivent pas hésiter à nous donner le plus d'information possible sur la façon dont la personne se coiffait, la couleur de sa teinture, et le maquillage qu'elle utilisait, car lorsque nous n'avons aucune indication, nous y allons un peu au hasard. Choisir la couleur du rouge à lèvres peut s'avérer une tâche compliquée quand on pense aux multiples teintes qui existent. Pour un meilleur résultat, il est suggéré de nous apporter le maquillage de la défunte. Le fait d'avoir son vernis à ongles, son rouge à lèvres ou son fond de teint nous aide à rendre un visage beaucoup plus familier. Une touche du parfum préféré de la défunte peut même être vaporisé avant l'exposition du corps. C'est un geste simple qui apporte un certain réconfort.

Valérie Blais

Thanatopractrice

Coopérative funéraire des Deux Rives

Est-il possible d'avoir des funérailles le dimanche?

Depuis quelques années, le monde funéraire est à ajuster ses pratiques pour les rendre plus contemporaines. Autant dans sa forme que dans son déroulement, des changements sont en cours au bénéfice de notre clientèle. L'augmentation du nombre de décès, l'arrivée de nouvelles cérémonies d'adieu et la distance qui sépare les familles font en sorte que les funérailles le dimanche sont de plus en plus présentes dans les offres de service des coopératives funéraires.

Dans le respect des structures actuelles, nous sommes appelés à créer des partenariats avec le clergé, les diacres et les agents de pastorale, de manière à répondre aux besoins de la population, incluant les générations plus jeunes qui ont des attentes et des particularités différentes.

De nouvelles formules alternatives doivent ainsi être envisagées, afin d'éviter les engorgements du samedi. Il ne serait pas surprenant de voir apparaître à court terme une formule où il serait possible d'offrir ses condoléances au salon de 14 h à 16 h un jour de semaine, suivi d'une cérémonie funéraire et d'un repas. Cette ouverture conviendrait sans doute mieux aux personnes qui sont sur le marché du travail et qui se voient refuser les funérailles le samedi, faute de disponibilité.



En conclusion, le dimanche est une option qui offre des possibilités intéressantes, mais n'oublions pas les autres jours de la semaine qui offrent aussi de belles opportunités.

Marc Richard

Directeur général

Résidence funéraire Lac-Saint-Jean

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Deux coopératives et une grande coopératrice ont été honorées en mai dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec qui s'est tenu à Lévis à l'initiative de la Coopérative funéraire des Deux Rives. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent



Le président et la directrice générale, Chanel Roussel et Sonia Lucas, ont reçu ce prix des mains de madame Guylaine Morin (au centre), conseillère-experte à la direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Cette coopérative impressionne par son esprit de coopération et sa solidarité. Lorsque la Coopérative gaspésienne a fermé ses portes en 2010, la population s'est à nouveau retrouvée à vivre les conséquences d'un monopole dans les services funéraires. Malgré les 450 km qui séparent les deux localités, la coopérative du Bas-St-Laurent a alors offert de prendre sous son aile les 800 membres de cette région, en leur offrant les mêmes bénéfices que ses propres membres. Le fait d'avoir un modérateur invisible dans la région voisine fait en sorte de réduire les effets d'un monopole et permet à la population de pouvoir obtenir des prix plus raisonnables pour les biens et services funéraires.

Coopérative funéraire JN Donais



Yves St-Germain et Andrée Donais, respectivement président et directrice générale, ont reçu ce prix des mains de monsieur Clément Samson, président d'honneur du congrès et président du conseil des représentants de Québec-Ouest et Rive-Sud de la Confédération des caisses Desjardins.

La Coopérative JN Donais s'est distinguée par un projet qui ne manque pas d'originalité. Soucieuse de soutenir les gens qui vivent la perte d'un proche, la Coopérative a eu l'idée en 2010 de produire un CD de musique thérapeutique en collaboration avec l'auteur-compositeur Patrick Bernard. L'album *Paix et Sérénité* s'est retrouvé non seulement au Québec et au Canada, mais aussi aux États-Unis, en Europe et en Australie. En plus de soutenir les familles dans l'épreuve du deuil, la Coopérative se faire connaître avantageusement et se démarque socialement comme étant une organisation proactive qui fait la promotion de la vie. L'initiative comporte aussi un volet caritatif puisque les profits de la vente du CD sont remis à une fondation locale.

Madame Jasmine Sasseville, Personnalité de l'année

Le prix Michel Marengo est décerné chaque année à une personne qui a apporté une grande contribution à notre mouvement. Il a été nommé ainsi en l'honneur de monsieur Michel Marengo, ancien président de la Fédération et membre honoraire à vie. Décerné lors de notre congrès annuel, ce prix est allé à l'ancienne présidente de la Coopérative funéraire de l'Outaouais, madame Jasmine Sasseville. Elle reçoit ici son prix des mains du président de la Fédération, monsieur Réjean Laflamme.

Durant les 10 dernières années, Jasmine Sasseville a siégé au conseil d'administration de sa coopérative et s'est faite une ardente promotrice du développement durable dans le réseau. À titre de présidente d'un comité sur le sujet, elle a piloté l'adoption en 2009 d'une première politique de développement durable dans notre mouvement.

Bravo!



Photos : Sabrina Belzil,
Delamarre Biardel photographe

Un réseau ouvert sur le monde



Une petite délégation de notre fédération organisait en juin dernier une mission d'exploration à Stockholm en Suède pour visiter une coopérative funéraire de ce pays, Fonus.

Nous y avons découvert un réseau coopératif très bien structuré. Issu des coopératives d'alimentation, ce mouvement était au départ des coopératives individuelles et une fédération très similaire à ce que nous connaissons au Québec. Avec les années et les fusions, le mouvement s'est regroupé à l'intérieur d'une seule organisation présente un peu partout en Suède et aussi en Norvège. Le réseau contrôle maintenant plus de 28 % du marché.



Cortège avec les porteurs et le cercueil lors de funérailles péruviennes



En Suède, les corps sont mis en cercueil en attente, dans un immense frigidaire du cimetière qui appartient à la ville. En moyenne, les corps y séjournent 28 jours. Après être allé à l'église, le corps revient au cimetière pour être incinéré la plupart du temps (80%) et mis en terre ou en columbarium.

Je retiens de cette mission que le mouvement coopératif peut prendre différentes formes : les coopératives funéraires suédoises n'ont pas de salon d'exposition, ne font pas de thanatopraxie, n'ont pas de crématoriums, même si elles font plus de 80 % de crémation, opèrent dans de petits bureaux minuscules et, malgré tout, elles répondent très bien aux besoins de leurs membres, car c'est le modus operandi des entreprises funéraires dans ce pays. Il importe donc de toujours bien connaître les besoins des membres et d'essayer d'y répondre du mieux possible.

Cette mission de quelques jours s'inscrivait parfaitement dans l'ouverture sur le monde qui caractérise notre réseau. Au Québec, notre fédération rassemble 25 coopératives présentes dans presque toutes les régions. Mais le mouvement est aussi présent un peu partout sur la planète.

Ma Mutuelle **Mes valeurs**



mes assurances

mes besoins



ma famille



ma vie



PROMUTUEL

Tout commence par la confiance

promutuel.ca

Nous entretenons depuis une quinzaine d'années des liens avec une coopérative funéraire péruvienne, Los Olivos Funerales (Serviperu). Chaque année, une mission s'organise en alternance ici ou à Lima pour maintenir des liens et développer mutuellement de nouvelles connaissances. Comme il n'y a pas de réseau de coopératives funéraires au Pérou, cette amitié permet aux dirigeants de la coopérative péruvienne de développer des liens avec un réseau bien structuré.

En 2008, inspirés par tout ce que nous lisions sur l'industrie funéraire britannique, nous avons formé une petite délégation pour aller visiter quelques coopératives funéraires de l'Angleterre. Ces coopératives, Co-op Group et Midcounties, font partie de plus grandes coopératives de consommateurs multiservices qui comportent aussi des pharmacies, des stations-service, des agences de voyages, des marchés d'alimentation, et bien d'autres choses. Nous en avons rapporté beaucoup d'idées sur les cimetières écologiques, la publicité, la formation du personnel et les communications avec les membres. L'année suivante, c'est un représentant de Co-op Group qui venait visiter quelques coopératives d'ici afin de s'inspirer de nos installations, plus élaborées que dans les salons funéraires anglais.



Corbillard anglais

Puis, en 2009, c'est vers Seattle que nous jetions notre regard pour voir éclore une des rares coopératives funéraires américaines, la People's Memorial Association qui dessert aujourd'hui plus de 1000 familles par année. Une fois de plus, les échanges et visites permettent à chacun de s'inspirer mutuellement et de rapporter les meilleures pratiques.



Célébration de funérailles au Pérou

Si la coopération entre les membres permet de grandes choses, imaginez lorsque cette coopération s'incarne entre les coopératives : on assiste alors au déploiement de toutes nos forces.



Cimetière écologique anglais. Les emplacements des tombes sont indiqués avec des « marque-place » en granit qui remplacent les pierres tombales. Les sentiers boisés conduisent les visiteurs d'un emplacement à l'autre.

La prochaine année sera l'occasion de créer une plus grande synergie de toutes les coopératives puisque l'ONU a décrété 2012 Année internationale des coopératives. Cette année thématique, placée sous le thème « Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur », favorisera la promotion de notre réseau en plus du rapprochement entre les coopératives. Notre fédération organise pour l'occasion un grand rassemblement où seront conviées les coopératives funéraires du monde entier. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans la revue *Profil* du printemps 2012.

Réjean Laflamme, président
Fédération des coopératives funéraires du Québec



Des nouvelles du réseau

La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue obtient une certification « funérailles écologiques »

La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé une première québécoise en devenant la première entreprise de funérailles à obtenir une certification internationale en ce sens. Depuis mai, la Coopérative est certifiée par le Green Burial Council (GBC), un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission de réduire l'empreinte écologique des rituels entourant le décès.

Pour être certifiée, l'entreprise doit notamment offrir au moins trois types de cercueils ou d'urnes approuvés par le GBC, elle doit permettre les veillées funèbres à domicile, elle doit offrir aux familles l'option d'une exposition publique, et au moins un membre de son personnel doit avoir cumulé un minimum de six heures de formation approuvée par le GBC à propos des aspects technique, pratique et éthique des services funéraires écologiques.

Dans le cadre du programme Héritage de notre réseau, la Coopérative comptabilise le kilométrage de ses véhicules et plante des arbres pour compenser les émissions de gaz à effet de serre.



Le directeur général et le président de la Coopérative, Patrick Blais et Gilles Marseille.

Elle s'est aussi mise au compostage afin de donner une deuxième vie aux fleurs qui, autrement, prenaient le chemin des poubelles. Le compost sera ensuite offert à des organismes comme des jardins communautaires.

Des honneurs pour la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal



La Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal a mérité en juin dernier un prix d'excellence remis dans le cadre du *Concours d'excellence des gens d'affaires de Longueuil – Rive-Sud Express.ca*. En raison, entre autres de la construction d'un nouveau complexe à St-Hubert, la Coopérative a mérité les honneurs dans la catégorie « Services professionnels indépendants ou franchisés ». Sur la photo, Mario Aylwin, directeur général, est fier de présenter son prix.

Une coopérative funéraire dans les Laurentides

Après Montréal en 2007 et Laval en 2010, c'est au tour de la région des Basses-Laurentides de se doter d'une coopérative funéraire. Après avoir reçu ses statuts de constitution, la Coopérative est en phase de recrutement de membres en vue de tenir l'assemblée d'organisation. Le projet a démarré au début de cette année lorsqu'un groupe de citoyens approchaient la Fédération des coopératives funéraires du Québec afin de les aider à mettre sur pied une coopérative funéraire. Avec le dynamisme des gens de cette région et le support d'un réseau totalisant 150 000 membres, nul doute que ce projet pourra voir le jour d'ici un avenir rapproché.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES LAURENTIDES

Hommage à Jean Monbourquette

Le prêtre et psychologue Jean Monbourquette, que l'on appelait « le médecin de l'âme », est décédé le 28 août dernier, à l'âge de 78 ans. Le Père Monbourquette était notamment reconnu pour ses écrits et conférences consacrés au deuil. Il fut l'un des premiers à former, dès 1975, des groupes d'accompagnement pour les personnes endeuillées, afin de faciliter ce passage tant redouté.

La revue *Profil* lui consacrait sa couverture lors d'une entrevue réalisée avec lui en 2002. Il a également collaboré avec le réseau des coopératives funéraires lors de la production en 2004 d'une série de fascicules sur le deuil intitulés *Àuprès de vous*.

Ses écrits et sa contribution à la compréhension du deuil constituent un formidable héritage.

Vous pouvez lire l'entrevue de *Profil* avec Jean Monbourquette sur le site de notre réseau au www.fcfq.qc.ca/chroniques/mission-jean-monbourquette-146/



Semaine de la coopération

Sous le thème *Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur*, la Semaine de la coopération se tiendra cette année du 16 au 22 octobre 2011. Cet événement annuel est l'occasion par excellence de promouvoir la formule coopérative et mutualiste. En plus d'y présenter les nombreux avantages de la coopération, elle permet aux membres d'afficher et de partager leur appartenance au vaste mouvement coopératif et mutualiste québécois.



Les coopératives : de bons citoyens

Le magazine Corporate Knights de Toronto rendait public en mai son classement 2011 des 50 entreprises canadiennes les plus responsables. Les deux premières positions sont détenues par des coopératives, soit The Cooperators et Mountain equipment co-op. Deux autres coopératives, soit Vancouver City Savings et Desjardins, apparaissent aussi dans ce classement.

L'idée de ce palmarès est de mesurer l'empreinte que laisse l'entreprise sur la société et l'environnement. La mission d'une entreprise responsable et de produire de la valeur sur un horizon à long terme plutôt que de s'intéresser uniquement à l'enrichissement à court terme de ses actionnaires.

Vous déménagez ?

Assurez-vous de continuer à recevoir votre revue *Profil* et toute l'information provenant de votre coopérative en nous faisant part de votre nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer aussi votre ancienne adresse car il y peut y avoir sur nos listes plus d'une personne qui portent le même nom. Vous pouvez le faire en téléphonant ou en écrivant à votre coopérative funéraire. Les coordonnées se retrouvent dans les pages centrales ou au verso de cette revue. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.fcfq.qc.ca et cliquer sur *Trouvez votre coopérative funéraire*.



Cimetière d'automne

Le maître photographe Marc Bailey a pris cette photo un matin pluvieux de novembre et y a ajouté un effet pour créer cette atmosphère. Vous avez une belle photo de cimetière à partager avec nos lecteurs? Veuillez la transmettre à profil@fcfq.qc.ca



Un nouveau columbarium

La Coopérative funéraire de la Capitale a investi 30 000 \$ dans l'aménagement d'un columbarium de 40 niches à l'intérieur de l'église Saint-Roch de Québec. Il s'agit d'une première étape d'un projet sur trois ans évalué à 100 000 \$ et qui devrait créer un nouveau lieu de sépulture pour quelque 240 niches. Le columbarium répondra aux attentes de plusieurs paroissiens de Saint-Roch, qui pourront reposer dans leur lieu de culte habituel après leur décès. Fondée il y a une quarantaine d'années à l'instigation de Mgr Raymond Lavoie, alors curé de Saint-Roch, la Coopérative compte près de 10 000 membres.

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1

Téléphone : 819 566-6303
Télécopieur : 819 829-1593
Courriel : fcfq@reseaucoop.com
Site Internet : www.fcfq.qc.ca

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis

Conception graphique :
Infografik design communication

Impression : MJB Litho

Coopératives funéraires participantes :

Coopérative funéraire Charlevoisienne
Coopérative funéraire de Chicoutimi
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux vives
Coopérative funéraire de l'Estrie
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire de l'Île de Montréal
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe
Résidence funéraire du Saguenay

Tirage : 81 200 exemplaires

La rédaction de *Profil* laisse aux auteures et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269

Poste-publication, convention no 40034460



Faire ses arrangements préalables, C'EST ALLÉGER LES SOUCIS DE CEUX QUI RESTENT

Beaucoup de gens ont peur de parler de la mort, comme si cela contribuait à l'attirer... Heureusement, il y a des gens comme vous qui savent que non seulement on peut parler de la mort, mais qu'on peut aussi réfléchir au sens que l'on souhaite donner à l'événement.

Le contrat préalable d'arrangements funéraires est une pensée rassurante pour ceux que nous aimons. Il épargne à nos proches le poids de démarches et de décisions souvent difficiles, dans des circonstances déjà éprouvantes.

Faire ses arrangements funéraires préalables, c'est :

- payer au prix d'aujourd'hui et se protéger des augmentations de coûts;
- faciliter les choix pour la famille et lui indiquer nos volontés quant à nos funérailles, en fonction de nos croyances personnelles et de notre budget;
- agir en consommateur averti, en prenant le temps de réfléchir à nos besoins;
- permettre à nos proches de vivre une cérémonie d'adieu à notre image;
- choisir l'entreprise funéraire à qui nous voulons confier notre corps et assumer nous-mêmes la responsabilité financière de nos funérailles;
- pouvoir étaler ses paiements sur plusieurs années, sans intérêts;
- profiter de la tranquillité d'esprit que cette démarche peut procurer;
- avoir la possibilité de transférer sans frais nos arrangements presque partout au Québec, soit dans plus de 100 points de service, en cas de déménagement dans une autre ville.

Nous avons à coeur les émotions, les souvenirs et le recueillement des gens qui vivent un deuil. Afin que votre famille puisse s'y consacrer, contactez-nous pour en discuter en toute confidentialité.

Alors, si vous voulez vous offrir la tranquillité d'esprit et faciliter les démarches pour vos proches, contactez votre coopérative funéraire et l'un de nos conseillers vous contactera, sans obligation de votre part.

Un geste prévoyant

Nous vous suggérons de régler vos arrangements préalables au moment où vous êtes en santé et en possession de vos moyens. La rencontre se déroule alors dans une ambiance plus sereine, dans un contexte de réflexion plus éclairée de votre part et dans un objectif de consensus pour votre famille.



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

Pour connaître la coopérative funéraire la plus près de chez vous ou pour obtenir de l'information sur les arrangements préalables :
819 566-6303, poste 21
www.fcfq.qc.ca • fcfq@reseaucoop.com

Du nouveau à la Résidence funéraire du Saguenay

Des employés qualifiés

Madame Violaine Gagné, Madame Sophie Villeneuve-Dorval et M. Kevin Horth ont complété avec succès le cours «Lois et Règlements en thanatologie dans le cadre de la formation **Technique de thanatologie volet CONSEILLER FUNÉRAIRE AUX FAMILLES**». Cette formation est devenue nécessaire afin de répondre aux exigences de la future certification de services professionnels dans le secteur funéraire, accréditée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

De plus, cette formation de 70 heures sera reconnue par le **RÉSEAU SIGNATURE PRF** qui vise à former des professionnels en rituels funéraires (PRF) afin de développer des normes de service qualité parmi les plus exigeantes en Amérique du Nord dans le domaine funéraire.

La **RÉSIDENTE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY** est fière de Madame Violaine Gagné, de Madame Sophie Villeneuve-Dorval et de M. Kevin Horth – Tous qualifiés dans le cadre de cette formation «Lois et règlements».

Brigitte Deschênes, PRF
Directrice générale



Bureau de normalisation du Québec

Photo prise le 2 juin 2011 à la conférence de presse du Bureau de normalisation du Québec qui lançait officiellement la norme funéraire au Québec et au Canada dont votre coopérative a fait partie du comité fondateur pour cette première norme par la présence de votre directrice générale, Brigitte Deschênes.

Cet exercice qui fut d'ailleurs très laborieux, mais combien riche d'échanges, d'expériences, de points de vue et d'ouvertures les uns envers les autres où il nous fut donné l'occasion de faire valoir l'importance de notre accompagnement auprès des personnes endeuillées.

Je souligne l'apport de M. André Bouchard qui a été pour ce comité un éclairer, un guide et un recueil de connaissances inestimables. M. Bouchard, j'ai été honorée de travailler avec vous dans ce comité et j'en garde souvenir comme étant un des moments les plus importants de ma carrière. Merci de votre engagement, votre disponibilité, votre générosité.



Kénogami



Arvida



Jonquière

**Voici les endroits adaptés pour y vivre
LES RITUELS FUNÉRAIRES
lors du décès d'une personne significative.**

Nous desservons également les municipalités de Bégin, St-Charles et Larouche.



418 547-2116

Télécopieur : 418 547-0128 • resfunsag@videotron.ca
Propriété exclusive des gens de Jonquière